



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

Modification de marché N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

COMMUNE DE SOLLIES-VILLE
Hôtel de Ville
9, rue du 6^{ème} RTS
83210 SOLLIES-VILLE

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

TETRA
ZA La Croix de Pierre
25580 ETALANS
Tél. : 04 94 14 74 24
Mail : tetra@tetra.fr
SIRET : 329 855 530 00021

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public :

RÉNOVATION DU MUR DES REMPARTS DU VILLAGE EN PIERRES

- Devis N° 24/304 du 10 juillet 2024

■ Date de la notification du marché public : **23/07/2024**

■ Durée d'exécution du marché public : **Suivant calendrier contractuel joint à l'ordre de service N° 1**

■ Montant initial du marché public : **72 011,00 € HT**

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : **72 011,00 € HT**
- Montant TTC : **86 413,20 € TTC**

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Modification de marché selon les dispositions de l'article R.2194-8 du code de la Commande Publique :

Le mur du tronçon B étant ouvert en parti supérieure, des infiltrations d'eau pluviale, puis des racines végétales, ont progressivement crée des cavités. Ces désordres ont un effet de poussée sur le mur en pierre, en le rendant instable.

Les désordres n'étaient visuellement pas possibles de constater lors de la réponse à la consultation.

L'objet du nouveau prix est de renforcer la solidité du mur pour éviter tout effondrement ultérieur.

Le montant du marché à la suite du nouveau prix et à la suppression d'une prestation sur le tronçon F du mur modifie le marché.

En complément de la réalisation de cette prestation, la masse financière du marché est de :

Variation des quantités du marché

L'incidence financière du marché dont la quantité a diminué est de : **- 4 494.00 € HT**

L'incidence financière du marché dont la prestation a augmenté est de : **+ 7 798.00 € HT**

	Désignation des prestations	Qté	Prix Unitaire	Montant HT
Tronçon F	3) Reconstruction ponctuelle de maçonnerie : - Echafaudage si nécessaire. - Dépose manuelle des pierres instables - Piquage de l'ancien mortier - Réalisation d'épingles (HA6) de liaison si le support le permet - Reconstruction des maçonneries	12m ²	374.50 €	- 4 494.00 €
Nouveau Prix	Tronçon B - Sécurisation par cloutage suivant étude G3 et complément coulinage	25m ²	311.92 €	+ 7 798.00 €
Total HT				3 304.00 €
TVA 20%				660.80 €
Total TTC				3 964.80 €

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI



Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : **3 304,00 € HT**
- Montant TTC : **3 964,80 € TTC**
- % d'écart introduit par l'avenant : 4,588 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : **75 315,00 € HT**
- Montant TTC : **90 378,00 € TTC**

E - Signature du titulaire du marché public.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Maucté Jean-Luc Conducteur Travaux Principal.	Sollies-Ville. Le 16/10/2024	  <p>TETRA S.A.S. 8 Rue Pierre de Chaux 25580 ETALANS Tél. 03 81 65 07 40 SIREN 329 855 530</p>

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur.

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)